

GROUPE DE PAROLE

Thème : la violence conjugale : conflits dans le couple

**Partenariat Koloaïna – Inter Aide
Antananarivo, Madagascar**

Koloaina – avril 09

Public cible : en priorité les parents issus de familles suivies en AFD

Objectif : Rompre l'isolement social des familles très pauvres en favorisant les échanges entre participants dans un cadre respectueux et convivial.

*** Qu'est-ce qu'un groupe de parole ?**

C'est une technique de communication qui propose un lieu et un temps d'échange, de lien, de partage et d'écoute. Le cadre est bien précis et comporte des règles d'écoute, de confidentialité et de non jugement. Cette technique de soutien a pour but de mettre les gens en lien, de suggérer une entraide et une écoute mutuelles. Ces groupes de parole permettent aussi aux animateurs, de mieux accompagner ces familles, en fonction de ce qui se dit dans les groupes de parole, sous forme de « Réunions informatives ».

Il est important de bien distinguer les groupes de parole des réunions d'informations et de conseils aux familles.

Groupe de parole : quel est votre vécu par rapport au thème ?

Information : apport de connaissances et de savoir-faire professionnels en plus des connaissances et ressentis des familles.

*** Cadre :**

Lieu et temps définis à l'avance et respectés.

But : faire parler les gens, créer du lien, faire circuler la parole.

L'expérimentation :

en novembre 07, une nouvelle activité « groupes de parole » avait été lancée dans la zone d'Ampefiloha Ambodirano, à l'initiative des animateurs de cette zone. Les animatrices de cette zone et de la zone de Tsaramasay étaient au préalable allées visiter une séance de groupe de parole au centre d'éveil. Cette activité très intéressante (et qui casse un peu la routine parce qu'elle est nouvelle) avait été étendue à toutes les zones couvertes par Koloaina en mars 2008. L'organisation était alors la suivante : les animateurs définissaient avec les participants les thèmes à aborder, selon leurs centres d'intérêt. Tous les thèmes étaient ensuite travaillés avec le RP en appui avec Pascale Guillaumot, en vue d'établir un recueil d'animation des groupes de parole. Ces temps de préparation préalable permettaient aussi de vérifier les connaissances de base des animateurs sur les différents sujets abordés.

Début octobre 2008, une réunion de bilan des groupes de parole a été organisée avec l'ensemble des animateurs qui avaient encadré ce type d'animation. Très vite les animateurs ont témoigné du fait que cette nouvelle activité était trop lourde à encadrer, qu'ils ne se sentaient pas à l'aise, du fait également du nombre important de thèmes à maîtriser.

A l'issue de cette réunion, il a été proposé que :

- seules les zones qui le souhaitent poursuivent cette activité,
- le principe de préparer ensemble préalablement les groupes de parole avec le siège soit maintenu,
- les thèmes ne soient plus proposés par les parents, mais proposés par les animateurs, en fonction des problématiques jugées prioritaires.
- Un même thème puisse être abordé sur plusieurs séances.
- Les temps de « témoignages » des familles et d'écoute ne doivent pas être confondus avec les temps d'information : il doit s'agir de séances de groupes de parole différentes.

Après réflexion, seule la zone d'Ampefiloha Ambodirano a souhaité maintenir cette activité (Antsalovana souhaite également relancer les groupes de parole mais avec une fréquence d'un groupe de parole tous les 2 mois). Le thème retenu a été celui de la violence conjugale, car c'est une problématique fréquemment rencontrée dans la famille suivie en AF dans le quartier d'Ampefiloha Ambodirano.

Pour toute la préparation et la construction des différentes étapes des groupes de parole portant sur ce thème, Koloaina a bénéficié de l'appui de Marion, psychologue stagiaire durant 3 mois. Marion a suivi tous les groupes de parole sur ce thème. Un gros travail de recherche / action a été réalisé, puisque toutes les séances ont été enregistrées (les femmes étant bien entendu concertées et ayant donné leur accord préalable, sachant que tous les entretiens sont confidentiels et ne sortent pas de Koloaina) et les entretiens traduits en français. Ce travail a été réalisé afin de mieux cerner les problématiques de la violence conjugale dans les familles suivies par Koloaina, afin de mieux adapter notre appui. Différentes étapes pour aborder ce thème en groupes de parole ont donc été définies :

Etape 1 : séance 1 : récit de vie / partage d'expérience exclusivement

Etape 1 : Séance 2 : récit de vie / partage d'expérience exclusivement (suite)

Etape 2 : séance information : le cycle de la violence / différentes formes de violence

Etude sur la violence conjugale à Antananarivo, Madagascar Etude ELVICA - ENDA Océan Indien - IRD LPED - juillet 2007 <http://sites.univ-provence.fr/lped/spip.php?mot21>

Groupes de parole:
Thème : la violence conjugale : conflits dans le couple
Étape 1 : récit de vie / partage d'expérience exclusivement

Rôle de l'animateur :

- Veiller à ce que tous les participants puissent s'exprimer librement / faire circuler la parole / veiller à ce qu'un participant ne monopolise pas la parole et que d'autres ne soient pas exclus.
- Veiller au non jugement / pas de moquerie / rappeler les règles de l'atelier.
- Aider les participants à creuser leur récit (sans forcer non plus) / rebondir sur les débats / aider les participants à reformuler leur récit si on a mal compris (« peux tu préciser ta pensée, j'ai mal compris. Ou est ce que c'est bien cela que tu voulais dire... »).
- Veiller à recadrer le débat au cas où un participant s'écarte du thème.
- Au cas où un participant pleure : veiller à accueillir les pleurs « je comprends que c'est difficile. Vous avez le droit de pleurer. Ca fait du bien. Ne vous inquiétez pas on est là pour vous écouter... ». Mais surtout ne pas faire comme si on ne voyait rien. Mais ne pas non plus s'attarder sur cela, « on peut en reparler après si vous voulez... ». Prendre le temps que la personne pleure et ensuite passer à autre chose.

Déroulement

Étape	Thème
1)	Accueil des participants : positionnement dans la salle. Veiller à ce que tout le monde soit bien installé.
2)	<p>Présentation du groupe de parole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre où l'on vient parler et partager son expérience, son vécu. C'est surtout les participants qui vont s'exprimer. • Pour un même thème, plusieurs séances auront lieu : il est important de venir à toutes les séances, si possible. • Les participants ne doivent pas s'attendre à trouver des solutions toutes faites : c'est un lieu de partage et d'écoute. Peut être que les animateurs pourront apporter des conseils lors d'une séance d'information. Mais les expériences des autres participants peuvent aussi donner des idées par rapport à sa propre situation.
3)	<p>Rappel des règles de l'atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liberté de la parole : respecter le rythme de chacun. Si quelqu'un ne veut pas s'exprimer on ne doit pas le forcer : peut être qu'il n'est pas prêt cette fois. • Confidentialité : tout ce qui sera dit dans le cadre de ce groupe de parole doit rester entre les participants et ne pas être diffusé à l'extérieur. • Pas de jugement : on doit respecter la parole de chacun, ne pas se moquer, écouter quand l'autre parle...
4)	<p>Présentation des participants et des animateurs / motivation</p> <p>Chacun dit son nom et son prénom.</p> <p>Chacun explique pourquoi il a voulu venir dans ce groupe de parole : qu'est ce qui le motive</p>
5)	<p>Introduction :</p> <p>Pouvez-vous citer des proverbes sur le mariage.</p> <p>L'animateur retient le proverbe « ny hanambadiana hiadanana » (le mariage c'est le bonheur). Est-ce que ce proverbe correspond à ce que vous vivez dans votre mariage : êtes-vous heureux avec votre conjoint ?</p> <p>Si non pourquoi. Racontez brièvement : récit sur la violence subie : physique ou économique ou psychologique ou sexuelle.</p>
Causes / L'élément déclencheur	Comment la violence est survenue dans votre vie ? Depuis quand ? Qu'est ce qui déclenche la violence en général ?
Conséquences : Ce que la violence implique : les bouleversements	Sentez vous que vous que la violence a changé quelque chose en vous et dans votre vie. Si oui quoi ? pour vous, pour vos enfants, pour la famille... Qu'est ce que ça provoque en vous ? Quelles conséquences en général ? (physique, psychologique, ...).
Réaction par rapport à la violence	Qu'est ce que vous faites quand survient la violence ? Comment réagissez - vous quand survient la violence ? Est-ce que c'est efficace ? est ce que la violence s'arrête ou pas ?
Conclusion	Venez au prochain groupe de parole : séance information.

GROUPE DE PAROLE

Thème : la violence conjugale : conflits dans le couple Séance 2 : récit de vie / partage d'expérience exclusivement (suite)

Rôle de l'animateur :

- Veiller à ce que tous les participants puissent s'exprimer librement / faire circuler la parole / veiller à ce qu'un participant ne monopolise pas la parole et que d'autres ne soient pas exclus.
- Veiller au non jugement / pas de moquerie / rappeler les règles de l'atelier.
- Aider les participants à creuser leur récit (sans forcer non plus) / rebondir sur les débats / aider les participants à reformuler leur récit si on a mal compris (« peux tu préciser ta pensée, j'ai mal compris. Ou est ce que c'est bien cela que tu voulais dire... »).
- Veiller à recadrer le débat au cas où un participant s'écarte du thème.
- Au cas où un participant pleure : veiller à accueillir les pleurs « je comprends que c'est difficile. Vous avez le droit de pleurer. Ca fait du bien. Ne vous inquiétez pas on est là pour vous écouter... ». Mais surtout ne pas faire comme si on ne voyait rien. Mais ne pas non plus s'attarder sur cela, « on peut en reparler après si vous voulez... ». Prendre le temps que la personne pleure et ensuite passer à autre chose.
- Si le témoignage est très lourd : s'adresser à la personne qui a témoigné en disant par exemple « tu as parlé de quelque chose de douloureux, comment te sens tu ? Veux - tu ajouter quelque chose ? ». S'adresser également au groupe : « vous qui avez reçu ce témoignage, souhaitez vous ajouter quelque chose dire quelque chose à la personne qui vient de témoigner ».
- Préciser que le groupe de parole, a surtout ce rôle là : favoriser la rencontre, permettre de parler de ses émotions...

Déroulement

Etape	Thème
1)	Accueil des participants : positionnement dans la salle. Veiller à ce que tout le monde soit bien installé.
2)	<p><u>Présentation du groupe de parole :*</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander à une des femmes qui a participé la fois précédente, d'expliquer aux nouvelles, pourquoi on est là aujourd'hui, le cadre du groupe de parole, d'expliquer rapidement ce qui s'est passé la fois précédente. <p><u>L'animateur rappelle le cadre générale en cas de besoin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre où l'on vient parler et partager son expérience, son vécu. C'est surtout les participants qui vont s'exprimer. • Pour un même thème, plusieurs séances auront lieu : il est important de venir à toutes les séances, si possible. • Les participants ne doivent pas s'attendre à trouver des solutions toutes faites : c'est un lieu de partage et d'écoute. Peut être que les animateurs pourront apporter des conseils lors d'une séance d'information. Mais les expériences des autres participants peuvent aussi donner des idées par rapport à sa propre situation.
2)	<p><u>Rappel des règles de l'atelier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Liberté de la parole : respecter le rythme de chacun. Si quelqu'un ne veut pas s'exprimer on ne doit pas le forcer : peut être qu'il n'est pas prêt cette fois. • Confidentialité : tout ce qui sera dit dans le cadre de ce groupe de parole doit rester entre les participants et ne pas être diffusé à l'extérieur. • Pas de jugement : on doit respecter la parole de chacun, ne pas se moquer, écouter quand l'autre parle... • Enregistrement : la violence est une thématique qui nous importe. Pour mieux comprendre et améliorer l'animation des groupes de parole, on a besoin de vous enregistrer ; mais ne vous inquiétez pas, ces enregistrements ne seront jamais utilisés à la télé ou la radio. C'est uniquement pour un usage interne.
3	<p><u>Présentation des participants et des animateurs / motivation</u></p> <p>Chacun dit son nom et son prénom.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander aux participantes de la dernière fois, ce que ça a provoqué en elles au retour à leur maison : comment elles se sont senties ? pourquoi elles reviennent ? Qu'attendent-elles de ce nouveau groupe de parole ? • Demander aux nouvelles, pourquoi elles sont venues ? Qu'est ce qu'elles attendent également de leur côté ?

4	<p>Rappel du fil de ce qui a été fait : La dernière fois on est parti des proverbes. Chacune a pu raconter ce qu'elle a vécu dans son foyer. Tu te rappelles « Domoina tu as parlé de ça... ». (permet aux anciennes d'être valorisées : on se souvient de son témoignage). « Les nouvelles avez-vous envie de parler de ce que vous vivez un peu chez vous ? »</p> <p>L'animateur explique qu'on va continuer à explorer ensemble ces difficultés dans votre couple.</p>
	<p>Est-ce que quelqu'un veut nous raconter son histoire de vie depuis le début ? Un quart d'heure maximum (on a alors l'autorisation de les arrêter). Tout le monde ne pourra pas forcément parler.</p>
	<p>Les autres qui avez écouté cette histoire, pouvez vous préciser quelles émotions a traversé Domoina ? Ex : j'ai sentie qu'elle se sent triste, révolté, écrasée ? Est-ce que c'est ça Domoina que tu as ressenti ? D'après ce que j'ai entendu, la violence est survenue à tel moment dans votre vie (ex : au moment de la naissance de mon premier enfant) : depuis ce moment qu'est ce qui a changé dans votre vie, pour vous, pour vos enfants ? Comment vous vous sentez depuis ce moment ? Si dans son histoire de vie la femme a juste parlé d'elle, ne pas aborder la question des enfants. Par contre si elle parle des enfants, rebondir sur les émotions vécues par les enfants.</p> <p>Recueillir 3 ou 4 histoires maximum + les émotions liées.</p>
Conclusion	<p>Venez au prochain groupe de parole : séance information.</p>

S'appuyer sur les émotions des personnes, ce qu'elles ressentent.

Une façon de ne pas se retrouver avec le poids de toutes les émotions non dites, c'est de les parler.

GROUPE DE PAROLE

Thème : la violence conjugale : conflits dans le couple

Etape 2 : séance information : le cycle de la violence / différentes formes de violence

Rôle de l'animateur :

- Veiller à ce que tous les participants puissent s'exprimer librement / faire circuler la parole / veiller à ce qu'un participant ne monopolise pas la parole et que d'autres ne soient pas exclus.
- Veiller au non jugement / pas de moquerie / rappeler les règles de l'atelier.
- Veiller à ce que tous les participants comprennent les informations transmises
- Veiller à recadrer le débat au cas où un participant s'écarte du thème.

Déroulement

Etape	Thème	Support
1	Accueil des participants : positionnement dans la salle. Veiller à ce que tout le monde soit bien installé.	
2	<p>Présentation de la séance d'information:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite au groupe de parole sur la violence conjugale, les animateurs proposent une séance d'information ainsi que des témoignages d'anciennes victimes • Les animateurs donnent des explications sur le fonctionnement de la violence, font intervenir des professionnels compétents (Clinique juridique) en plus des expériences des autres participants qui peuvent aussi donner des idées par rapport à leur propre situation. 	
3	<p>Rappel des règles de l'atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confidentialité : tout ce qui sera dit dans le cadre de ce groupe de parole doit rester entre les participants et ne pas être diffusé à l'extérieur. • Pas de jugement : on doit respecter la parole de chacun, ne pas se moquer, écouter quand l'autre parle... 	
4	<p>Présentation des intervenants extérieurs Chacun dit sa fonction et son domaine d'intervention</p>	
Qu'est-ce que la violence ?	Ce qui revient toujours dans la violence : les gens ne sont pas au même niveau : dans la violence on n'est pas considéré comme un sujet. Quelqu'un prend l'ascendance sur l'autre. Pour que quelqu'un se dise victime de violence, il faut qu'il se sente agressé. Les gens n'ont pas le même degré d'acceptation. Les droits et la loi qui permettent de mettre une limite	
Les différentes formes de violence	<ul style="list-style-type: none"> • La violence physique (violence qui a des impacts sur la santé : ça se voit et on peut faire un constat chez un médecin) coups avec ou sans objet : bousculade, empoignades, gifle, coup de poing, coup avec une pierre un meuble, un couteau, une brique... • La violence économique et les atteintes à la liberté (ce sont tous les actes qui rendent la VV complètement dépendante de AV) L'acteur de violence (AV) ne donne pas d'argent, AV empêche son conjoint de travailler, d'avoir des amis, d'être en contact avec sa famille, de sortir de la maison sans sa permission. • La violence psychologique (tout ce qui amène à une perte de confiance en soi, dévalorisation ou état de stress et d'angoisse) Insultes, attitudes non verbales (rejet, jalousie, accusations non fondées...), dévalorisation, soupçon, ne jamais reconnaître les efforts réalisés par le conjoint, menaces de violence physique (faire semblant de frapper avec ou sans objet, menaces verbales « je vais te tuer », casse d'objets dans la maison • La violence sexuelle. Tout acte sexuel non consenti (violence physique qui ne se voit pas, qui touche à une part très intime des individus, dont il est plus difficile de parler). 	Photolangage
Le cycle de la violence		
Conclusion	Prochain groupe de parole : information avec la clinique juridique.	